

Les étudiantes à qui on interdit le port du voile sont-elles infantilisées ?

La Libre - Alice Dive - 30-08-20

Extraits

Article complet pour les abonnés

<https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/les-etudiantes-a-qui-on-interdit-le-port-du-voile-sont-elles-infantilisees-5f493e739978e2322f325ab8>

La majorité au pouvoir à la Ville de Bruxelles est-elle à côté de la plaque concernant la délicate question du port du voile ou de tout autre signe religieux à l'école supérieure ? Oui, estiment les démocrates humanistes. À quelques jours de la rentrée scolaire et académique, plus d'une trentaine de militants et mandataires du CDH bruxellois ont décidé de remettre sur la table cette question fondamentale. *"La neutralité - et je la défends avec force - c'est ce que l'on demande à un service public vis-à-vis de ses citoyens. Pas l'inverse ! martèle d'emblée Véronique Lefrancq, députée-échevine CDH en Région bruxelloise. Après autant d'années de débat autour de cette question du port des signes convictionnels dans l'enseignement supérieur, je ne parviens toujours pas à comprendre cette position qui, sous le couvert de l'argument de neutralité, se veut soi-disant émancipatrice."*

"Un discours patriarcal..."

Le débat, sensible, peut en fait se résumer au travers des deux interrogations suivantes : le principe de la neutralité de l'enseignement tel que défendu et appliqué actuellement par la Ville de Bruxelles dans les établissements scolaires qu'elle organise est-il de nature à permettre, dans les faits, une réelle émancipation des personnes visées par ce principe même ? La liberté de conscience des individus, singulièrement des femmes, ayant atteint la majorité (18 ans) et qui portent le voile ou tout autre signe religieux à l'école supérieure est-elle sauvegardée ou, au contraire, est-elle bafouée par ce principe ? Pour Véronique Lefrancq, qui préside actuellement la commission relative au vivre-ensemble dans le cadre du processus de refondation de son parti, comme pour le conseiller communal dans l'opposition à la Ville Didier Wauters, la majorité PS/SP.A/Écolo/Groen/Défi à Bruxelles-Ville est tout sauf progressiste dans sa démarche. *"Il y a, dans le chef de la majorité à la Ville, un discours patriarcal insupportable, dénonce Didier Wauters. Sous prétexte de progressisme, on met les femmes sous tutelle intellectuelle."*

Ce débat a en fait connu un nouveau rebondissement, en juin dernier, après qu'une étudiante de la haute école Francisco Ferrer (dont le pouvoir organisateur est la Ville de Bruxelles) a introduit une plainte auprès du tribunal de première instance de Bruxelles au sujet du règlement d'ordre intérieur de l'établissement qui interdit le port de signes convictionnels dans l'enceinte de l'école. La Cour constitutionnelle, qui avait été saisie par le tribunal précité, a rendu un arrêt le 4 juin dans lequel elle estime qu'une haute école peut interdire le port de signes convictionnels. Selon elle, cela relève de l'autorité de chaque établissement. Tandis que le tribunal de première instance de Bruxelles doit encore se prononcer, la Ville de Bruxelles, via son échevine de l'Enseignement, Faouzia Hariche (PS), avait rapidement fait part de sa "*satisfaction*" quant au contenu de l'arrêt de la Cour constitutionnelle.

L'idée sous-jacente défendue par les partisans d'un enseignement neutre consiste en fait à dire qu'il protégerait les étudiants qui ne souhaitent pas rendre leurs convictions visibles contre la pression sociale qui pourrait être exercée sur eux par les personnes qui souhaitent rendre leurs convictions visibles. "*On infantilise ici nos concitoyens adultes, singulièrement les femmes, en les dépouillant de leur liberté confessionnelle et de leur liberté de disposer de leur propre corps*", fustige Véronique Lefrancq, féministe de longue date.

Asymétrie de positions

Outre la question de la liberté de culte, c'est donc aussi la liberté de conscience et la liberté d'être une femme qui est ici en jeu. "*Aurions-nous eu ce même débat passionné et depuis autant d'années si cela avait concerné des hommes sikhs par exemple ? Je ne le pense pas*", soutient-elle. "*Cessons de traiter la femme comme un être faible que l'on doit mettre sous tutelle pour la protéger [...]*." "*Cette position de la majorité de la Ville de Bruxelles, c'est une discrimination flagrante que l'on opère sous le couvert d'une soi-disant émancipation*", renchérit Didier Wauters.

Qui épingle par ailleurs l'asymétrie des positions défendues par le PS, Écolo et Défi entre l'échelon local et l'échelon communautaire. Ces trois partis, également partenaires de majorité au sein du gouvernement bruxellois, ont en effet approuvé à ce niveau la levée de l'interdiction du port de signes convictionnels dans les écoles supérieures et de promotion sociale dépendant de la Cocof. "*Vous ne pouvez pas prendre une décision à la Cocof, puis la renier totalement à la Ville*", fustige M. Wauters. Ce principe est en effet inscrit noir sur blanc dans la déclaration de politique régionale de l'exécutif Vervoort.